

18 septembre 2008

**Présents :** Renée Nicoux, Jean-Louis Delarbre, Daniel Thomasson, David Daroussin, Henri Roudier, Sandra Trocme, Brigitte Prudent, Jean-Luc Rouby, Serge Martinat, Valérie Alamarguy, Elisabeth Barlaud, Nathalie Mahu, Florence Fauriaux, Clarisse Cotinat-Caquineau, Isabelle Vanoni, Nadège Hervé, Benoit Douezy.

## Mairie de Felletin

12, place Charles de Gaulle  
23500 FELLETIN  
Tel 05 55 66 51 11  
Fax 05 55 66 46 62  
contact@felletin.fr  
www.felletin.fr

**Excusés :** Karine Finet, Stéphanie Rampignon.

### ◇ **Fonctionnement du restaurant scolaire :**

- visite des lieux avec les parents
- explication du fonctionnement par Daniel Thomasson
- remarque positive sur l'initiative du personnel de laisser les CM1 et CM2 en autodiscipline sur le partage du repas

### ◇ **Fonctionnement accueil du soir :**

- explication par Henri Roudier et Sandra Trocme du déroulement du temps périscolaire
- problèmes à venir : nombre insuffisant des places pour les petits dans le bus
- fonctionnement positif pour les agents municipaux travaillant en collaboration avec les animateurs qualifiés de l'association Cigale
- signature du contrat enfance jeunesse début décembre comprenant une augmentation d'effectif dû à un surplus d'activité
- question soulevée : révision des tarifs sur les différents temps périscolaire (le contrat enfance jeunesse oblige à prévoir des tarifs dégressifs).
- Propositions à étudier :
  - accueil du matin à 12 € par trimestre et 2€ la journée (facturation par la mairie)
  - accueil du soir à 20 € par trimestre et 15 € par trimestre pour les non imposables (facturation par CIGALE)



Rappel du tarif actuel : 25€ /trimestre pour l'accueil du soir et du matin et 2€/jour pour la garderie du matin.

◇ **Adolescents :**

- historique : rappel de l'existence du foyer MAM  
- état des lieux : absence de local pour que les jeunes se retrouvent

-propositions :

- trouver un lieu adapté à leurs besoins,
- prévoir un encadrement par un animateur via le contrat enfance-jeunesse de deux demi-journées par semaine.
- Organisation de mini-camps en partenariat avec l'association Clé de Contact d'Aubusson
- Questionnaire à faire passer aux jeunes pour recueillir leurs idées (via le collègue)

◇ **Questions diverses :**

- explication par Elisabeth Barlaud du fonctionnement d'une micro-crèche
- dérogation possible pour l'accueil des 3-4 ans à l'accueil de loisirs
- possibilité de mise à disposition des locaux de l'accueil de loisirs aux assistantes maternelles pour une matinée supplémentaire

***Prochaine réunion de la commission : 27 novembre à 20h***